

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-27
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 24 AVRIL 2025

Le 24 avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT
PRESENTS
(9)

M. MARY, Mme BESNARD, Mme BOTTON, M. BOURREAU, Mme DUBIN, M.
LOGEAS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU

ABSENTS
EXCUSES
(8)

M. MAROLLEAU, M. BERTON, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE Mme BOUCHETEAU,
Mme FERCHAUD, M. LARDIERE, Mme SOULARD,

POUVOIRS

Date de la
convocation

17 avril 2025

Secrétaire de
séance

Mme VINCENDEAU

TRANSFERT FINANCIER DU SSIAD VERS LE SAAD DANS LE CADRE DU SPASAD

Vu les dotations de coordination et les compléments dans le cadre du Spasad encaissées annuellement sur le budget du SSIAD ;

Vu l'implication des 2 services SSIAD et SAAD dans le cadre de la coordination Spasad, tant pour les équipes encadrantes (responsables de service, coordinatrices et infirmières) que pour les référentes de terrain associées (Aide Soignantes et Auxiliaires de vie) ;

Considérant le bilan 2024 des visites à domicile Spasad et des diverses sollicitations pour les 79 patients concernés en 2024 ;

Considérant que le coût d'une coordinatrice est évalué à 26 € de l'heure et celui d'une auxiliaire de vie à 23 € de l'heure ;

	1er semestre	2ème semestre	Année 2024
Patients concernés			79
Minimum de sollicitations par patient sur la période	1	1	1
Maximum de sollicitations par patient sur la période	13	28	30
Occasions de travailler en Spasad	180	282	462
Moyenne par mois	30	47	39
Nombre de visites à domicile Spasad	81	94	175
Nombre échanges verbaux ou mails	99	188	287
Sollicitations des Saad partenaires - TOTAL	48	91	139
Sollicitations des Saad partenaires sur les VAD	27	32	59
Sollicitations des Saad partenaires autres échanges	21	68	89
Evaluation temps IDEC SSIAD	186,75	235	421,75
Evaluation temps COORDO SAAD CIAS	127,5	154	281,5
Temps réunion AVS SAAD CIAS	0	4,75	4,75
Proposition			
Transférer des fonds du Ssiad vers le Saad en année N+1 en lien avec le temps réellement passé			
Evaluation des coûts			
Coordo Saad : 26 € / heure	3 315,00 €	4 004,00 €	
AVS du Saad : 23 € / heure	0,00 €	109,25 €	
Sur ces bases, évaluation de la recette Saad			7 428,25 €

Il est proposé au Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'effectuer un transfert financier de 7 428,25 € du budget SSIAD vers celui du SAAD afin de financer le temps passé par les équipes SAAD dans le cadre du fonctionnement du SPASAD.
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le Vice-Président
François MARY

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le 25/04/2025
Publié et Notifié
le 25/04/2025